



**Union pour la Méditerranée :**  
**La Caisse des Dépôts (CDC) et la Cassa depositi e prestiti (CDP) lancent l'initiative**  
**« InfraMed » pour le financement des infrastructures**

**Le 10 juillet 2008** - Dans le cadre de la préparation du Sommet de Paris du 13 juillet, la Caisse des Dépôts (CDC) française et la Cassa depositi e prestiti (CDP) italienne ont décidé d'apporter leur contribution à l'Union pour la Méditerranée en lançant le fonds « InfraMed » pour le financement, dans une perspective de développement durable, des infrastructures urbaines, de transport et d'énergie au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

Afin de concrétiser leur nouveau partenariat, les deux institutions ont mis en place un groupe de travail commun pour étudier les aspects stratégiques, financiers et légaux liés à la création de ce nouveau véhicule d'investissement à long terme.

L'objectif d' « InfraMed » est d'atteindre un montant global de 600 millions d'euros. Ce fonds sera ouvert à d'autres investisseurs de long terme d'Europe, de Méditerranée et d'ailleurs.

Le calendrier agréé entre M. Augustin de Romanet, Directeur général de la CDC, et M. Alfonso Iozzo, Président de la CDP, prévoit un démarrage opérationnel d'« InfraMed » au cours du premier semestre 2009.

Cette initiative commune s'inscrit, de manière plus large, dans la perspective du Club des investisseurs de long terme proposé par la Caisse des Dépôts et porté conjointement aujourd'hui par la Cassa depositi e prestiti, Club qui vise à faire reconnaître et promouvoir le rôle positif joué par les investisseurs de long terme en faveur de la croissance et de la stabilité de l'économie mondiale.

**Contact :**

**Caisse des Dépôts** : Philippe Joyeux - + 33 1 58 50 40 00, 33 1 58 50 01 63  
philippe.joyeux@caissedesdepots.fr

**Cassa depositi e prestiti** : Lorella Campi - + 39 06 4221.2531; + 39 329 3604824  
lorella.campi@cassaddpp.it